

Appel à cotisation exceptionnelle de soutien

Cher.e.s adhérent.e.s,

La crise sanitaire a bouleversé les 14 dernières semaines de nos travaux communs et va entraîner des évolutions d'activité dans les prochaines semaines.

Elle a supposé de votre part une énergie et une capacité d'adaptation sans faille pour à la fois adopter les bons gestes et appliquer des mesures sanitaires sans précédent tout en garantissant - et même en renforçant - l'aide aux personnes rencontrées et accueillies, dans une période inédite où le confinement et les restrictions très fortes de la liberté de circulation ont poussés les publics loin des lieux d'accompagnement.

Votre mobilisation auprès des personnes qui vivent souvent dans des conditions difficiles, avec des pathologies parfois chroniques qui les rendent particulièrement vulnérables au virus, a été un facteur crucial du soutien et de la solidarité nationale.

Notre Fédération a essayé d'être présente à vos côtés pour vous aider de la manière la plus réactive et la plus efficace possible.

Les Unions Régionales qui constituent un échelon indispensable de proximité, soutenues par le bureau et le conseil d'administration, se sont réunies chaque semaine pour faire remonter les besoins aux pouvoirs publics, et que nous puissions ajuster notre soutien (fiches d'aide à la pratique, recommandations, vidéos d'appui, webinaires¹) à la réalité du terrain.

Notre engagement fédératif et collectif a pris, si besoin était, tout son sens, dans ce contexte et nous tenions à vous remercier à nouveau pour le temps que vous avez tous et toutes mobilisés pour analyser, partager, transmettre.

Aujourd'hui, et même si la gravité de la pandémie s'atténue de jour en jour, nombre de restrictions et d'incertitudes demeurent quant aux perspectives possibles de rassemblement physique, surtout devant la perspective d'un événement à 1 200 participants. Notre réseau a, de plus, encore beaucoup de défis à relever.

Nous avons donc pris la décision de reporter le congrès - prévu en mai puis en septembre 2020 - aux 20 et 21 mai 2021. Vous trouverez ci-joint un courrier du bureau qui vous en dira plus.

Cette décision n'est pas sans conséquence sur l'équilibre de nos finances et surtout sur notre indépendance financière. Ceci couplé à la non réalisation d'un tiers de nos formations, nous sommes sur une perte financière d'au moins 120 mille euros cette année.

Ces ressources associatives liées à notre propre dynamique nous permettent chaque année d'équilibrer notre budget entre des financements publics liés à la réalisation de contrats d'objectifs et des financements propres. Cet équilibre est le gage de notre indépendance, au service des valeurs que nous partageons et défendons.

¹ Toutes les ressources mises à disposition durant la crise sont rassemblées sur notre site internet www.federationaddiction.fr/covid19

C'est dans ce contexte, que le conseil d'administration a soutenu et voté la mise en place d'une cotisation exceptionnelle de soutien adressée à nos adhérents personnes morales et personnes physiques de son réseau. Ce dernier est hétérogène, constitué de professionnels de différentes disciplines, de structures de tailles et de natures différentes. Cette diversité qui en fait la plus-value nous amène à laisser libre le montant de votre soutien, si vous le pouvez².

² A titre d'information, si on prend le nombre de personnes morales adhérentes, le montant moyen de la cotisation de soutien pourrait être de 750 euros.

L'Assemblée Générale aura lieu le 16 septembre après midi et sera réalisée en virtuelle pour permettre une participation la plus large possible.

L'Assemblée Générale marque la période d'adhésion à la Fédération Addiction, il faut donc être à jour de votre cotisation pour y participer. Nous vous invitons donc à renouveler votre adhésion pour la période 2019-2020.

Nous allons revenir vers vous rapidement pour vous proposer des rendez-vous (journée des adhérents avec l'appui des unions régionales, webinaires de retour d'expériences, etc.)

Tout comme vous, la Fédération Addiction a dû expérimenter des formats virtuels de rencontre dont les points positifs sont indéniables. Nous avons hâte de vous revoir en « vrai » mais nous aurons la possibilité de faire perdurer les liens si jamais et surtout de poursuivre les innovations dans la mise en œuvre du cadre fédératif.

Avec toute notre solidarité et notre reconnaissance,

Bien à vous tous,

Jean-Michel Delile

Président de la Fédération Addiction
pour le Conseil d'Administration

Je donne à la Fédération Addiction dans le cadre de la cotisation exceptionnelle

Je suis...

Une Personne Physique

Prénom et Nom :

Profession : _____

Une Personne Morale

Nom de la structure :

Nom du gestionnaire : _____

Montant de ma cotisation exceptionnelle

15€ 30€ 50€ 75€ 100 €

150€ 250€ 750€

1000€ 1250€ 1500 €

Autre montant _____ €

Autre montant _____ €

Je règle...

Par chèque (à envoyer par courrier)

Par virement bancaire